

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC OUEST CIC FINISTERE ENTREPRISES, 180 RUE BENOITE GROULT BP 60173 29490 GUIPAVAS déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 100 000 €.

Monsieur Marc TREBAOL PELLEAU, représentant de la société 86 COURTAGE AUTO S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 175 RUE DE GOUESNOU 29200 BREST, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
SAS SOFIPEL	9 000	90 000 €
SAS SOFINEIS	1 000	10 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 09 octobre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Gaétan BADEL
Chargé d'Affaires Entreprises

JST14

CIC Ouest
Finistere Entreprises
180 rue Benoite Groult - BP 60173
29490 Guipavas
Tél 02 29 00 48 30 - Fax 02 98 41 08 19
RCS NANTES B 855 801 072